

journal municipal de Fleurey-sur-Ouche

Borbeteil

N°52 - JUILLET 2015



L'année 1915

Pages 12 et 13

Notre-Dame d'Etang

Pages 14 et 15

EDITO

Un an déjà que la nouvelle équipe municipale, les adjoints et moi-même œuvrons pour le quotidien et le devenir de notre commune. Il est toutefois difficile, aujourd'hui, d'ignorer la crise économique et sociale qui pèse sur nos petites communes. Celles-ci subissent une réduction sans précédent de leurs ressources financières, ce qui risque de mettre en cause non seulement notre capacité d'investissement dans de nouveaux projets mais aussi de dégrader les services à nos administrés.

A cela s'ajoutent des désengagements de l'Etat comme pour les demandes de permis de construire qui étaient, jusqu'à maintenant, instruites par la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) dans sa mission auprès des communes et qui ne le sont plus depuis le 1^{er} juillet dernier.

C'est dans ce contexte financier contraint que nous avons élaboré notre budget communal en nous attachant à ne pas augmenter nos taux d'imposition. De même, comme nous nous y étions engagés, le prix de l'eau, pour la part assainissement, a diminué. Notre commune a toujours été gérée de façon responsable et nos finances sont saines.

Simultanément à ces baisses de dotations, les réformes territoriales engagées «changent la donne» en matière d'organisation des collectivités et notamment avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vise à anéantir le niveau de proximité

préféré des Français (la commune) au profit de l'intercommunalité. Elle veut aussi concentrer pouvoirs et moyens bien loin de là où vivent nos concitoyens, portant atteinte à la vie quotidienne de nos habitants et à leur «bien vivre ensemble».

Heureusement, ce premier anniversaire est aussi l'occasion de voir des nouveaux projets se concrétiser comme les travaux de réfection de la route d'Urcy et les travaux de sécurisation de la rue de Morcueil qui seront réalisés à l'automne.

D'autre part, je tiens à remercier personnellement les riverains et les commerçants de la Grande Rue du Haut et de la Grande Rue du Bas qui ont fait preuve de patience et de compréhension lors des récents travaux d'enfouissement.

Je ne terminerai pas cet édito sans souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux conseillers municipaux, Olivier MATHIEU et Agnès WEIMAR, tout récemment installés dans leur fonction à la suite de la démission de Daniel GROFF et de Sylvie DUVERNET que je remercie pour leur travail effectué au cours de l'année écoulée.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été, chaud et ensoleillé !

Le Maire, Pascale GALLION

Sommaire

Synthèse des délibérations	p 3 à 5
Budget	p 6 à 8
Intermarché	p 9
Bibliothèque	p 10
Route d'Urcy	p 11
Fleurey, 1915	p 12 et 13
Notre Dame d'Etang	p 14 et 15
La vie des écoles	p 16
Les jardins de Fleurey	p 17
Vie associative	p 18 à 20
Profession : champignoniste	p 21
Infos pratiques	p 22
Programme 14 juillet	p 23

Ce bulletin a été préparé par la commission de l'information

Francis BOUQUEREL, Erika DUMANY, Pascale GALLION, Françoise GRAJDURA, Régine GREE, Odile LACOUR, Yveline LEFILS, Guy MASSON, Jacques MIROZ, Jean-Pierre PERROT, Joël RENAUD

Photos : Joël Renaud

Photo de couverture : Fleurey vu du ciel

Nota : Les associations et les écoles ont rédigé les articles relatifs à leurs activités.

Conception : Grafitek - 21410 Mâlain - 06 16 27 14 88

Impression : ICO - 21000 Dijon - 03 80 50 92 70

Dépot légal : 2^e semestre 2015



FLEUREY-SUR-OUCHÉ

Venez visiter notre site internet
www.fleurey-sur-ouche.fr



URBANISME / AMÉNAGEMENT

18/12/2014 – Numérotation rue de Morcueil

Monsieur Francis Bouquerel, adjoint à l'urbanisme, informe l'assemblée que le propriétaire de la parcelle AA 180p sise rue de Morcueil a fait une demande de numérotation. Conformément à l'usage en vigueur, la numérotation proposée est 19, rue de Morcueil.

La numérotation telle qu'elle est proposée est votée à l'unanimité.

19/01/2015 – Lancement de la modification N° 2 du PLU

Monsieur Francis Bouquerel, adjoint à l'urbanisme, informe l'assemblée qu'une nouvelle modification du PLU (modification N°2) est nécessaire afin de répondre aux besoins suivants :

Depuis juillet 2014, suite à la fusion de la communauté de communes de la Vallée de l'Ouche avec celle du Sombernonnais, la commune ne fait plus partie du territoire du ScoT Dijonnais. L'intérêt de la municipalité est donc de desserrer légèrement quelques verrous réglementaires, liés au ScoT, qui contraignent trop fortement le processus d'urbanisme opérationnel d'ores et déjà engagé sur la zone de la Velle.

Il est nécessaire de prendre en compte rapidement certains volets de la loi ALUR qui ont supprimé le droit d'intégrer les Coefficients d'Occupation des Sols (COS) dans les règlements des PLU.

Le PPRI de Fleurey-sur-Ouche a été récemment approuvé ; il convient de le prendre en compte totalement (une prise en compte partielle avait été faite dans la précédente modification).

Monsieur Francis Bouquerel propose donc au Conseil Municipal de lancer une procédure de modification de droit commun du PLU, afin d'apporter une solution rapide aux besoins exprimés. Cette procédure aura une durée de 8 mois environ.

La modification du PLU telle qu'elle est proposée est votée à l'unanimité.

17/02/2015 – Choix du Bureau d'Etudes pour la modification N° 2 du PLU

Monsieur Francis Bouquerel, adjoint à l'urbanisme, rappelle à l'assemblée que la modification N° 2 du PLU a été lancée par délibération le 19 janvier 2015. Il en rappelle les principaux objectifs et déclare que Madame le Maire a demandé un devis au Bureau d'Etudes DDORGAT (Droit, Développement et ORGANisation du Territoire) pour mener une telle procédure. Ce devis s'élève à 7855€ HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis du Bureau d'Etudes DDORGAT pour assister la Commune dans la procédure de modification N° 2 de PLU..

PERSONNEL

08/12/2014 : Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1ère Classe

Madame le Maire informe l'assemblée que suite à la mutation dans une autre collectivité d'un adjoint administratif de 1ère Classe, et après avis du comité technique partenaire, il convient de supprimer ce poste à compter du 1er décembre 2014.

La suppression du poste telle qu'elle est proposée et la modification du tableau des effectifs qui en découle sont votées à l'unanimité.

18/01/2015 – Ouverture d'un poste contractuel adjoint technique

Madame le Maire informe l'assemblée que l'apprentie qui prépare le CAP Petite Enfance à l'école maternelle part effectuer un stage dans une autre collectivité. Il est nécessaire d'en assurer le remplacement par l'ouverture d'un poste d'adjoint technique contractuel, à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 05 janvier 2015 et ce pour la durée du stage extérieur de l'apprentie.

L'ouverture du poste telle qu'elle est proposée est votée à l'unanimité.

19/01/2015 – Recrutement emplois saisonniers

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir les emplois saisonniers qui permettent d'aider les agents techniques pendant la période des vacances estivales. Il est proposé, pour accroissement temporaire de travail, le recrutement de 3 personnes qui seront affectées sur 3 postes d'adjoints techniques contractuels, à raison de 20 heures hebdomadaires, pour les périodes suivantes : du 1er au 31 juillet 2015, du 1^{er} au 31 août 2015 et du 18 août au 19 septembre 2015. Ces emplois sont réservés en priorité aux jeunes scolarisés ou étudiants n'ayant pas bénéficié du même contrat l'année précédente. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 30 avril 2015.

L'ouverture de ces trois postes ainsi que les conditions d'embauche et de rémunération sont votées à l'unanimité.

Finances

17/02/2015 – Demande de subvention au titre des amendes de Police

Monsieur Joël Renaud, 1^{er} adjoint chargé des travaux, informe l'assemblée que, dans le cadre des travaux de sécurisation de la rue de Morcueil, la Commune peut solliciter une subvention au titre des amendes de police. Une étude technique et financière a été demandée à la société BEREST ; les coûts sont estimés à 62 554,80€ HT.

La sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police 2015 afin de permettre ces travaux est votée à l'unanimité.

17/02/2015 – Demande de subvention parlementaire

Monsieur Joël Renaud, 1er adjoint chargé des travaux, informe l'assemblée que la Commune peut solliciter auprès de Monsieur Laurent Grandguillaume, Député de la Côte d'Or, une subvention parlementaire concernant les travaux de sécurisation de la rue de Morcueil. Une étude technique et financière a été demandée à la société BEREST ; les coûts sont estimés à 62 554,80€ HT.

La sollicitation d'une subvention parlementaire afin de permettre ces travaux est votée à l'unanimité.

17/02/2015 – Demande de subvention au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial (F.C.D.T.)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la voie communale N° 1 dite « route d'Urcy » se détériore depuis des années. Cette voie communale est un itinéraire de désenclavement du Canton de Gevrey-Chambertin et permet aux habitants d'Urcy et de ses environs d'accéder aux commerces de Fleurey-sur-Ouche. Les dépenses d'entretien des voies communales sont des dépenses obligatoires pour une Commune. Le coût des travaux est estimé à 108 000 € HT. Concernant ces travaux, le Conseil Municipal peut solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial. Le projet de réfection de la voie communale N° 1 pour un montant estimé à 108 000€ HT est adopté à l'unanimité. La sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général au titre du F.C.D.T. pour permettre ces travaux est votée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS - DIVERS

08/01/2015 – Taxe d'habitation : abattement spécial

Madame Odile Lacour, Adjointe aux finances, expose à l'assemblée les dispositions du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer un abattement spécial, sur la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides. Pour bénéficier de cet abattement, le demandeur doit satisfaire à certaines conditions et en faire la demande. A ce sujet, s'adresser en mairie.

L'institution de cet abattement sur la taxe d'habitation est votée à l'unanimité.

17/02/2015 – Subvention UDMJC 21

Madame le Maire informe l'assemblée qu'afin de permettre l'activité cinéma sur la Commune la convention bipartite a été signée, comme chaque année, entre Fleurey-sur-Ouche et l'Union Départementale des MJC de Côte d'Or. Pour permettre le règlement rapide de cette convention, il convient de voter la subvention annuelle pour 2015, d'un montant de 1 258,20 €. L'octroi de cette subvention de 1 258,20€ à l'UDMJ 21 est voté à l'unanimité.

09/04/2015 – Démission conseiller municipal

Madame le Maire informe l'assemblée de la démission pour raisons personnelles, en date du 08 avril 2015, de Monsieur Daniel Groff, conseiller municipal, démission qu'elle a acceptée.

DÉLIBÉRATIONS - BUDGET

17/02/2015 – Subventions 2015

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de préciser le versement des subventions octroyées aux associations. La somme totale proposée est de 13 000.00 € pour le budget 2015.

Au vu des dossiers déposés, la commission finances de la Commune propose la dotation suivante :

- Association de Chasse Communale	150.00 €
- Amicale des pompiers (dont 300.00 € exceptionnels)	1 500.00 €
- Association Bibliothèques CCOM	200.00 €
- Association Loisirs et Sports	1 000.00 €
- Club photo	300.00 €
- FNACA	100.00 €
- Gymnastique volontaire	300.00 €
- Histoire et Patrimoine de Fleurey s/o (dont 200.00€ exceptionnels)	500.00 €
- Mécapsulation	800.00 €
- MJC Fleurey sur Ouche	1 000.00 €
- UDMJC	552.00 €
- Union Football Club de l'Ouche	1 400.00 €
- Harmonie du Val d'Ouche	1 000.00 €
- Vivre Ensemble à Fleurey s/o	900.00 €
- Coopérative scolaire maternelle	450.00 €
- Coopérative scolaire primaire	650.00 €
- Les Amis du Val du Leuzeu	300.00 €
- Tennis Club de Fleurey	500.00 €
- Reste pour subventions imprévues	1 398.00 €

L'octroi de ces subventions est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Cela concerne les déjections (usage de sacs) et les aboiements (y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive). Rappelons également qu'à l'intérieur du village, les chiens doivent être tenus en laisse...



DÉLIBÉRATIONS - TRAVAUX

08/12/2014 – Sécurisation des abords de l'autoroute sur un chemin rural

Monsieur Joël Renaud, 1er Adjoint chargé des travaux, informe l'assemblée que l'association de chasse loi 1901 'Les chasseurs de la Roche d'Anse' a entrepris des travaux d'édification de grillages de protection le long des bois limitrophes de l'autoroute, côté sud, entre Fleurey-sur-Ouche et Pont de Pany. Ces travaux répondent à des raisons impérieuses de sécurité, même hors période de chasse. Cette clôture entravant l'accès au chemin rural – voie communale section H 'lieu-dit Beljean' -, il convient de délibérer pour donner à l'association requérante l'autorisation d'entrer au chemin rural aux conditions suivantes :

L'association met en place une porte grillagée, d'ouverture libre, de dimension suffisante pour permettre aux usagers l'accès au chemin. Cette porte doit être visible de jour comme de nuit.

L'association prend en charge les frais d'installation et de bon entretien du grillage et de la porte.

L'association assume la responsabilité pénale et civile liée à la construction et au maintien de la porte.

L'autorisation est délivrée à titre gracieux, de façon précaire et révocable sur décision du conseil municipal, nonobstant les pouvoirs du maire en matière de police et de sécurité générale sur la commune.

Par 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, l'autorisation est donnée à l'association requérante d'installer ce grillage entravant l'accès au chemin rural – voie communale section H 'lieu-dit Beljean' - aux conditions décrites ci-dessus. M. Jean-Pierre Perrot, membre du conseil municipal et président de l'association 'Les chasseurs de la Roche d'Anse', quitte la salle pendant les débats et ne participe pas au vote.

19/01/2015 – Ecoles – Remplacement de la baie vitrée et des vasistas de la salle de motricité (maternelle)

Monsieur Joël Renaud, 1er Adjoint chargé des travaux, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de la baie vitrée et des vasistas de la salle de motricité à l'école maternelle. Le choix de l'entreprise s'est porté sur Conseil Confort Energie pour la présentation du devis. Il s'élève à 12 522,81€ HT soit 15 027,37€ TTC.

La réalisation par la société Conseil Confort Energie des travaux décrits ci-dessus sur la base du devis proposé est votée à l'unanimité.



Le bricolage et le jardinage sont un des plaisirs des beaux jours... mais nous sommes tous le voisin de quelqu'un, veillons donc à ne pas faire plus de bruit que nécessaire et respectons les plages horaires prévues pour ces travaux, elles sont assez conséquentes...

19/01/2015 – Ecoles – Ventilation école élémentaire

Monsieur Joël Renaud, 1er Adjoint chargé des travaux, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à l'installation d'une ventilation (VMC) à l'école élémentaire. Le choix de l'entreprise s'est porté sur Conseil Confort Energie pour la présentation du devis. Il s'élève à 8 178,68€ HT soit 9 814,42€ TTC.

La réalisation par la société Conseil Confort Energie des travaux décrits ci-dessus sur la base du devis proposé est votée à l'unanimité.

09/04/2015 – Travaux d'enfouissement des réseaux 2015

Monsieur Joël Renaud, 1er Adjoint chargé des travaux, rappelle à l'assemblée les termes d'un courrier envoyé le 18 février 2014 au SICECO et concernant la demande d'inscription de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Grande rue du Haut et Grande rue du Bas. Le SICECO a retenu ces travaux pour l'année 2015 et a transmis un plan de financement à valider. Le coût global de l'opération est évalué à :

Travaux électriques :

66 000€ HT - charge pour la commune : 66 000€ HT

Eclairage public :

48 000€ HT - charge pour la commune : 23 300€ HT

Travaux téléphoniques :

46 200€ HT - charge pour la commune : 42 200€ HT

Soit, pour la commune, un montant total indicatif arrondi à 131 500€ HT.

Il est précisé que les coûts indiqués dans le plan de financement sont des estimations à la date du 21 mai 2014 et qu'ils pourront être revus. En ce cas, le SICECO transmettra à la commune un décompte sur devis pour acceptation.

La réalisation des travaux d'enfouissement, le plan de financement proposé par le SICECO et la prise en charge financière par la commune des dépenses non couvertes par subvention pour un montant indicatif de 131 500€ HT dans les conditions décrites ci-dessus sont votés à l'unanimité.

L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 précise :

« Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

LES JOURS OUVRABLES :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS : de 9h à 12h et de 15h à 19h

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : de 10 à 12h

Qu'est-ce qui caractérise le budget 2015 ?

Dans un contexte financier exigeant et marqué par de nouvelles contraintes, le budget 2015 a été construit sans augmenter la pression fiscale. Pourtant, les recettes sont en baisse du fait de la diminution des dotations de l'État.

Quels sont les projets d'investissement ?

Côté investissement, l'enveloppe est dédiée essentiellement à la réhabilitation de l'ancienne poste (175 500 HT €). D'autres projets sont également prévus ou en cours : enfouissement (170 160€), route d'Urcy (108 000€), Rue de Morcueil (68 640€), travaux dans les écoles (29 880€)...

Le Budget communal énonce les moyens financiers correspondant aux projets 2015. Il autorise juridiquement le maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans les limites des crédits votés par le Conseil Municipal. La baisse régulière des dotations de l'État menace l'équilibre budgétaire, c'est donc une gestion en toute maîtrise sans handicaper les ménages, qui caractérise le vote de ce budget, un exercice important qui engage la municipalité au-delà de l'année en cours.

Aussi, le budget primitif 2015 a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale, afin de maintenir une bonne qualité de la vie locale et de maintenir les services aux habitants, en tenant compte :

- De la diminution de la participation de l'État dans les budgets communaux,
- De la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, qui sont parmi les plus faibles des communes voisines de taille similaire,
- De l'impact financier lié au recours à l'emprunt nécessaire à la construction du centre de secours et à l'acquisition et l'aménagement du bâtiment Sophora.
- De l'augmentation des charges (énergie, assurances,

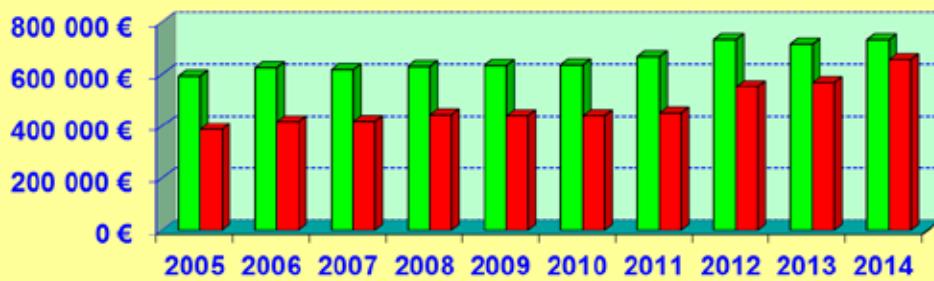
Le budget se compose de 2 sections distinctes :

Le Fonctionnement (toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement et à l'entretien courant de la collectivité, salaires du personnel communal, etc.) et l'investissement (toutes les dépenses destinées à réaliser des équipements comme la construction ou l'aménagement d'un bâtiment (ancienne Poste), la réfection d'une rue, chaque section devant être équilibrée.

Les budgets annexes, distincts du budget principal, mais votés par l'assemblée délibérante, sont établis pour certains services locaux spécialisés (assainissement...). Une particularité pour l'année 2015 : une baisse significative du montant de la part communale sur la partie assainissement a été votée.

Section fonctionnement : 1 202 536€

Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement



L'exercice 2014 est excédentaire de 116 318€

Dépenses

Elles correspondent aux charges courantes (chauffage, éclairage public, entretien des bâtiments, maintenance du matériel, primes d'assurances ...), salaires du personnel (41% des charges en 2014), remboursements des intérêts d'emprunts (46 697 € en 2014 soit 7% des charges).

	Réalisé 2014	Budget 2015
Charges à caractère général (Chauffage, électricité, ...)	210 583 €	232 500 €
Charges de personnel	264 731 €	333 100 €
Autres charges gestion courante (SDIS, enfouissement téléphone, indemnités élus ...)	117 903 €	136 410 €
Atténuations de produits	70 €	70 €
Charges financières (Intérêts emprunts)	46 697 €	44 765 €
Autres Charges et charges exceptionnelles	17 418 €	16 781 €
<i>Virement à la section d'investissement</i>	0 €	398 910 €
<i>Dépenses imprévues de fonctionnement</i>	0 €	40 000 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	657 402 €	1 202 536 €

Recettes

Les principales ressources de la commune sont : les impôts locaux (73%), taxe d'habitation et taxe foncière, les subventions de l'Etat en baisse constante (-20 820 € en 2015), les recettes provenant des services locaux (locations plateau Sophora, concessions, droits de chasse, ...) en hausse. A noter aussi des produits en atténuation des charges (17 716 € en 2014) du fait du remboursement par l'Etat d'une quote-part de salaire et de charges sociales pour un agent en emploi avenir (agent de la filière technique) et un remboursement de charges sociales pour un agent de la filière administrative.

	Réalisé 2014	Budget 2015
<i>Excédents antérieurs reportés</i>		477 073 €
Produits des services (locations, droits de chasse, ...)	14 570 €	12 347 €
Impôts et taxes	567 114 €	542 507 €
Dotations et participations	143 952 €	123 132 €
Autres produits	48 084 €	47 477 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	773 720 €	1 202 536 €

Section investissement : 869 471 €

Dépenses

Ce sont les dépenses qui concernent les achats de biens, la réalisation d'études (PLU), les constructions et aménagements de bâtiments (ancien bureau de poste, ...), la réalisation d'infrastructures et de réseaux, ainsi que le remboursement du capital emprunté.

	Réalisé 2014	Budget 2015
Frais d'études et d'élaboration de documents (PLU, ...)	3 835 €	43 500 €
Bâtiments	15 123 €	241 000 €
Réseaux et Voiries	167 023 €	224 640 €
Matériels, outillage, mobilier	18 663 €	25 200 €
Achats et aménagements de terrains	202 275 €	95 100 €
Dépenses financières (remboursement capital emprunt)	46 991 €	48 924 €
Autres dépenses et déficits	54 714 €	191 107 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	508 624 €	869 471 €

Recettes

Les principales ressources sont l'emprunt pour financer la réhabilitation des anciens locaux de la poste (les loyers permettront de couvrir pour partie les intérêts d'emprunt), ainsi que les subventions et dotations.

	Réalisé 2014	Budget 2015
<i>Autofinancement</i>	360 641 €	25 283 €
Subventions (Département,)	123 143 €	146 000 €
Emprunts	0 €	192 500 €
Dotations (FCTVA, TLE)	48 461 €	90 097 €
Amortissements et immobilisations	16 296 €	16 681 €
<i>Autre recettes (opérations d'ordre, ...)</i>	2 918 €	398 910 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	551 459 €	869 471 €

La fiscalité

- Le budget des communes est financé essentiellement par les impôts locaux :
 - la taxe foncière sur les propriétés bâties
 - la taxe foncière sur les propriétés non bâties
 - la taxe d'habitation

En 2014, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux, la pression fiscale reste largement en dessous de la moyenne du département et de la plupart des communes environnantes.

Taux communaux		Taux moyens en 2014			
		2015	2014	Département	National
Taxe d'habitation		6,02%	6,02%	21,94%	23,95%
Taxe foncier bâti		13,01%	13,01%	22,02%	20,20%
Taxe foncier non bâti		35,50%	35,50%	34,68%	48,53%

Taxes locales (Taux 2013)

	FLEUREY	VELARS (GFPUs)	MALAIN (GFPUs)	STE MARIE (GFPUs)	LANTENAY (GFPUs)	SOMBERNON (GFPUs) 2014	Moyenne 500 à 2000 h.
TH	6,02%	6,20%	6,09%	9,75%	9,11%	4,64%	11,71%
TFB	13,01%	15,05%	17,64%	18,47%	14,25%	12,22%	15,75%
TFNB	35,50%	35,70%	38,25%	38,56%	45,07%	27,59%	45,65%

GFPUs : communes de 500 à 2 000 hab. appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) (3 taxes)

L'endettement de la commune

L'endettement d'une commune est fonction de sa politique d'investissement et d'équipement, elle ne peut emprunter que pour investir. La dette supportée par les habitants est donc en lien direct avec les investissements. L'emprunt constitue une ressource indispensable qui a été nécessaire pour le centre de secours et les locaux du « Sophora » (1 280 K€ sur 20 ans à 4,05%).

FLEUREY reste une commune raisonnablement endettée :

Encours : 1 150 000 € fin 2014, soit 912 € par habitant

Annuités : 94 000 €, soit 74 € par habitant

La construction

Au fil des réunions, le projet s'affinait, les plans et schémas prenaient de la consistance... mais les habitants de Fleurey, comme dans le conte célèbre, ne voyaient toujours rien venir. Et soudain...

Le 2 mars 2015, les engins de terrassement envoient le terrain : les travaux de construction de l'Intermarché commencent enfin. Depuis, grâce à une météo plutôt clémente, le chantier va bon train et respecte le calendrier prévisionnel. Avec son lot d'imprévus : il est nécessaire de traiter les eaux pluviales sur place, ce qui impose le creusement d'un important bassin de rétention au fond du terrain ; l'adduction d'eau dans cette partie de Fleurey n'étant pas suffisante pour alimenter les bornes à incendie, il faut enfouir deux énormes citernes de 120 m³ chacune (18 mètres de long).

Après quelques semaines de terrassement, le bâtiment sort de terre ; la charpente métallique est montée et, pour la première fois, nous pouvons nous faire une idée du volume du supermarché. Place à l'habillage, à la couverture, et l'Intermarché s'installera dans notre paysage.

Parallèlement, le reste du puzzle prend place : voiries intérieures, parkings, éclairage extérieur et, près de l'entrée de la parcelle, la station essence.

La construction terminée, tout l'aménagement intérieur débutera cet été, suivi par le remplissage des rayons...



les services

Le bâtiment, d'une surface totale de 1610 m² comprendra une surface de vente de 998 m². Madame et Monsieur Dieusaërt, les 'adhérents associés' qui pilotent la construction et prendront ensuite la gestion du commerce nous ont dévoilé les services intégrés.

L'Intermarché lui-même, comprendra, outre les rayons conventionnels, comprendra un laboratoire de boucherie-charcuterie, un terminal de cuisson de boulangerie et un banc de poissonnerie. Un 'Drive' sera installé à côté de l'entrée.

Sur le vaste parking (84 places), des emplacements permettront le rechargement des batteries des véhicules électriques. La station essence sera complétée par une station de lavage. A proximité sera mis en place un système de reprise des bouteilles plastiques d'eau (PET) pour leur recyclage. Car la gestion des déchets est un des points forts d' Intermarché, élément qui a beaucoup joué lors du choix de l'enseigne par la Commune. A titre d'exemple, les cagettes en bois (fruits, légumes...) seront bientôt remplacées par des bacs plastiques consignés.

Si rien ne vient perturber la belle mécanique en marche, rendez-vous mi-septembre pour l'ouverture !

À la Bibliothèque

Bienvenue à la bibliothèque de FLEUREY où dix bibliothécaires bénévoles vous accueillent et vous conseillent dans une ambiance détendue.

A votre disposition :

- des CD de tous genres pour petits et grands que viennent compléter des CD musicaux,
- des ouvrages cartonnés et/ou animés pour les tout-petits en allant jusqu'aux livres en gros caractères lorsque la vue faiblit,
- des romans de toute nature récents, des guides touristiques ou des informations pour des envies de voyages, des ouvrages traitant du jardinage, du bricolage, de la cuisine, de l'histoire de l'art, du patrimoine de FLEUREY, de la santé, du sport, de la littérature, etc...

Pour profiter de ces propositions :

Il vous suffit de pousser la porte de la bibliothèque rue du Lavoir, à l'arrière des écoles.

L'inscription et le prêt des livres sont totalement gratuits. Vous pouvez également accéder aux différentes bibliothèques du réseau CCOM (Communauté de communes Ouche et Montagne).

En vous connectant sur Internet, vous pouvez effectuer une recherche de livres et documents sur le site :

<http://ccvo.bibli.fr/opac/>

Fonctionnement de la bibliothèque

Une carte donne accès à l'ensemble des bibliothèques dont le catalogue commun est sur le site (plus de 20 000 ouvrages à votre disposition). Des lecteurs issus de communes voisines viennent accroître le nombre des 220 lecteurs borbeteils assidus.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire, avec leur enseignant, fréquentent chaque mardi notre bibli-



thèque. Une animation est organisée à leur intention et chacun repart avec deux livres.

Animations ou expositions à thème viennent émailler la vie de la bibliothèque, à savoir : Coup de contes, Printemps des poètes, les sorcières,...

Comme chaque année, la Mairie nous a alloué une somme conséquente pour l'achat de livres, ce dont nous la remercions vivement. La CCOM assure l'abonnement d'un certain nombre de magazines dans des domaines variés. Ils circulent de bibliothèque en bibliothèque, à la disposition de tous les lecteurs. Des dons enrichissent également le fonds existant.

Le Conseil Général, par le biais de la Médiathèque Côte d'Or, nous prête environ 800 livres et 600 CD lors du passage du bibliobus avec une fréquence de 3 fois par an.

Profitez-en pour nous suggérer des titres d'ouvrages que vous aimeriez lire.

Nous souhaiterions mettre en place un service de portage de livres à domicile. Pour ce faire, il suffit de téléphoner ou de laisser un mail à l'attention des bénévoles de la bibliothèque afin de nous faire part de vos désirs.

En espérant que vous trouverez les réponses aux questions que vous pourriez vous poser, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque aura le grand plaisir de vous accueillir aux horaires suivants :

mercredi de 16h30 à 18h30

samedi de 9h à 11h30

CONTACTS

☎ : 03 80 76 00 59

✉ : <http://ccvo.bibli.fr/opac/>

✉ : bibliothèque.fleurey.ccvo@wanadoo.fr



Le 17 février 2015, le conseil municipal approuvait le principe et le montant prévisionnel de la réfection de la route d'Urcy. La route d'Urcy, liaison entre l'échangeur de l'autoroute et le château de Montculot, constitue en fait deux sections de voies communales.

Le premier tronçon, long de 3600 m, part du pont de l'autoroute jusqu'au virage en lacet, 300 m avant la rente de Lamartine (rente noire). Il appartient à

Fleurey. C'est la voie communale n°1.

Le deuxième tronçon de 800 m appartient à la commune d'Urcy. Cette voie communale, considérée d'intérêt communautaire est remise en gestion à la communauté de communes de Gevrey-Chambertin.

Contrairement aux chemins ruraux, inclus dans le domaine privé des communes, les voies communales relèvent du domaine public des communes et sont affectées à la circulation publique, avec obligation légale d'entretien et de maintien en bon état de viabilité.

La route d'Urcy revêt une importance stratégique pour les collectivités d'Urcy, de Quemigny-Poisot (hameau de Poisot surtout) et moindrement pour Clémencey et Gergueil. Les habitants l'empruntent pour gagner Dijon et en revenir, en évitant ainsi le détour par Pont-de-Pany, lequel oblige à parcourir 6,5 km de plus à l'aller et autant au retour.

Déjà en 1986, sur l'insistance d'Urcy, Fleurey avait accepté de goudronner le tronçon, alors en terrain naturel, débutant de la jonction avec le chemin de fond de combes de Clémencey jusqu'à la limite communale.

Urcy avait pour sa part déjà goudronné sa section de voie, dès 1967 et attendait de longue date que Fleurey en fasse autant.

Les travaux sur Fleurey avaient alors été largement subventionnés par les pouvoirs publics, laissant à notre commune un autofinancement supportable.

En 2001, des comptages montrent déjà qu'environ 400 véhicules empruntent chaque jour cette liaison, à l'aller sur Fleurey ou au retour.

Cette section routière inter-village est volontairement étroite et donc réglementée pour éviter les accidents (limitation de la vitesse à 50 km/h) et autant que possible les détériorations de chaussée (tonnage inférieur à 5 T sauf engins agricoles).

En respectant ces caractéristiques, les services de l'Etat (ATESAT, direction départementale des territoires) ont proposé plusieurs options d'aménagement et de restauration de la route, en fonction des objectifs et des usages routiers de la voirie, et également en considération du budget des communes concernées et des autres collectivités associées.

Trois devis estimatifs sont étudiés pour la voie communale de Fleurey, partagée pour cet exercice en six tronçons fonctionnels.

◆ un devis de 120 000 € pour une réfection légère, mais suffisante, avec interventions adaptées selon les tronçons pour une réfection localisée de la bande roulable (scarification et enduit bicouche) et/ou un réglage des accotements.

◆ un devis de 320 000 € avec création de zones de croisement et la réfection complète de la chaussée en enduit bicouche, complété du réglage des accotements,

◆ un dernier devis de 450 000 €, avec les mêmes prestations mais avec la surface roulable traitée en enrobé.

La route est aujourd'hui empruntée régulièrement par les habitants des communes, au sud de la nôtre, pour rejoindre ou revenir de Dijon, pour fréquenter nos commerces, ou encore bénéficier de nos professionnels de santé ou d'autres services locaux. Elle est devenue également une liaison régulièrement empruntée entre Gevrey et Fleurey/Velars.

La municipalité de Fleurey a donc pris la décision d'engager la remise en état de la voie, mais à un coût modéré, sans élargissement de chaussée (pour éviter les vitesses excessives) mais en créant des chicanes et des refuges permettant le croisement des véhicules en toute sécurité. Le financement des travaux (option définitive revue à un prix estimatif de 108 000 € HT) restait cependant un frein important au projet.

Après de multiples réunions en présence des maires et grands-élus, la commune peut aujourd'hui compter sur des subventions du conseil départemental par le biais des dotations cantonales de Céline Maglica et JC Robert ainsi que sur la réserve parlementaire de la sénatrice Anne-Catherine Loisier. Les contributions de la communauté de communes de Gevrey, des communes d'Urcy, de Clémencey et de Quemigny-Poisot sont également attendues.

Le maître d'œuvre désigné de l'opération est M. Michel Desvignes de VRD Conseil. L'appel à concurrence pour l'exécution des travaux est lancé depuis fin mai et si tout va bien le chantier devrait être terminé pour cet automne.

Roulez avec modération...

Des offensives mal préparées.

Des offensives en Artois, en Champagne et dans les Vosges échouent, les morts et les blessés se comptant toujours par milliers. Pour une avancée de quelques kilomètres, 112 000 hommes tombent en Artois, 182 000 en Champagne : 36 poilus sacrifiés par mètre gagné. L'hécatombe débutée en 1914 continue en 1915.

Des tranchées sur des centaines de kilomètres.

La guerre de mouvement est abandonnée. Depuis la mer du Nord jusqu'en Alsace les armées s'enterrent dans des tranchées parallèles, entourées de réseaux inextricables de fils de fer barbelés. Les soldats y subissent l'ennui, le froid, la boue et le manque d'hygiène. Les poux se gavent de leur sang, les rats pullulent dans leurs abris. Les sorties pour atteindre la tranchée adverse se terminent trop souvent, sous les tirs de mitrailleuses, par la mort brutale ou par une lente agonie dans le no man's land.

Des gaz asphyxiants.

Le 22 avril 1915, près d'Ypres, les Allemands utilisent pour la première fois, sur le front de l'ouest, un nuage de gaz toxique à base de chlore. Celui-ci, tristement connu, sera baptisé «ypérite». Par la suite, des deux côtés du front, d'autres gaz mortels vont être utilisés. D'abord libérés à partir de bonbonnes, ils seront ensuite envoyés sur l'ennemi à l'intérieur d'obus. Des masques sont mis au point pour protéger les combattants.

La guerre en Orient.

La Russie, alliée de la France, affronte à l'est les Allemands et les Turcs. Pour la soutenir, les armées franco-anglaises décident d'attaquer la Turquie sur son territoire. Le manque de préparation entraîne un échec retentissant. En février et mars, les navires alliés, voulant forcer le détroit des Dardanelles, sautent sur des mines. Des troupes débarquées sont rejetées à la mer par l'ennemi. En avril, un nouvel essai d'installation sur la péninsule de Gallipoli se terminera par un abandon.

Sources : Archives municipales de Fleurey. Archives départementales de la Côte-d'Or. Lavisse (E.) - Histoire de France contemporaine. Paris, 1922. (tome neuvième) - Mado Maire - Recherches généalogiques. HIPAF.

Les morts de 1915 pour notre village

Les offensives en Artois, en Champagne et dans l'Est sont responsables de la plupart des morts de 1915. L'infanterie, «reine des batailles», est la grande sacrifiée au cours d'attaques inutiles.

Adrien Arthur Perrot, soldat au 21e régiment d'infanterie, 22 ans, tué à l'ennemi le 15 janvier 1915 à Nouvelles (Pas-de-Calais). Mort pour la France.

Alexandre Narciset, sergent au 23e régiment d'infanterie coloniale, 25 ans, blessé à la Fontenelle, montagne d'Ormont, secteur de Saint-Dié, décédé le 10 février 1915 à l'hôpital mixte de Vitry-le-François (Marne). Mort pour la France.

Georges dit Lucien Truillot, caporal au 174e régiment d'infanterie, 25 ans, tué à l'ennemi le 1er septembre 1915 à Confrécourt (Aisne). Mort pour la France.

Léon Edouard Suchet, soldat au 57e régiment d'infanterie, 39 ans, tué à l'ennemi à l'Hartmannswillerkopf (Vieil-Armand) le 10 septembre 1915. Mort pour la France.

Henri Mutin, soldat au 156e régiment d'infanterie, 34 ans, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 à Beauséjour (Marne). Mort pour la France.

Félix Carillon, caporal au 21e régiment d'infanterie, 25 ans, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915 à Souchez (Pas-de-Calais). Mort pour la France.

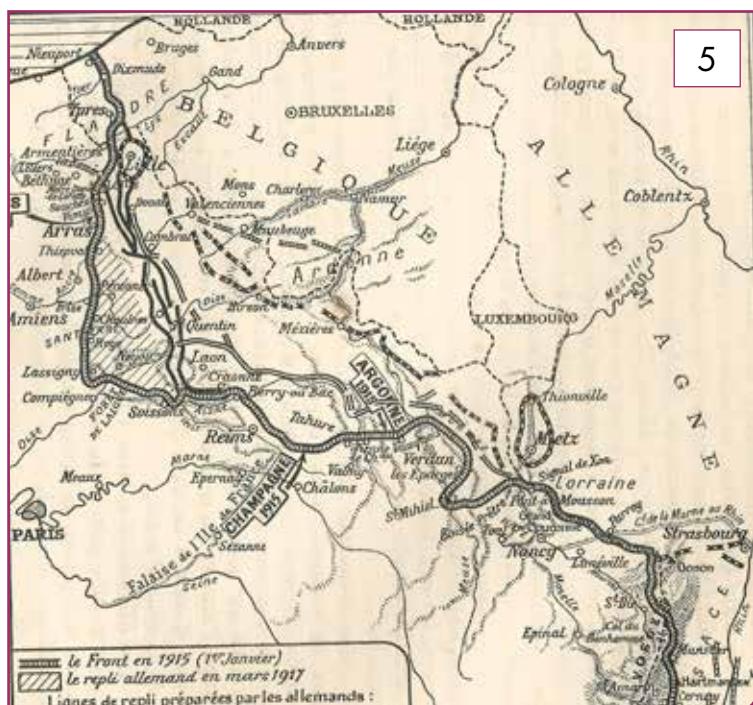
Joseph dit Albéric Truillot, caporal au 309e régiment d'infanterie, 26 ans, tué à l'ennemi le 15 octobre 1915 aux combats de Leintrey (Meurthe-et-Moselle). Mort pour la France.

René Louis Noirot, soldat au 13e régiment d'artillerie, 33 ans, accidenté en service commandé le 21 novembre 1915 à Marseille (Bouches-du-Rhône). Mort pour la France.

Guy Masson, HIPAF

- 1 - Les pantalons et les képis rouge-garance disparaissent. L'uniforme devient bleu-horizon.
- 2 - Une des tristes dépêches reçues par le maire de Fleurey-sur-Ouche.
- 3 - Guetteurs dans une tranchée. Leur tête est protégée par le nouveau casque Adrian M 1915.
- 4 - Soldats portant leur masque à gaz.
- 5 - De la mer du Nord à la Suisse, le front en 1915.

Fleurey et la grande guerre, l'année 1915



Notre-Dame d'Etang

La Chapelle de Notre-Dame d'Etang, surmontée de sa statue monumentale, fait partie du patrimoine bourguignon. Pour les habitants de la vallée de l'Ouche, elle est indissociable du paysage : dressée sur un des plus hauts sommets de la région, au-dessus de Velars-sur-Ouche, sa silhouette élancée est visible de tous côtés, particulièrement de notre village.

Historique

Son histoire commence pendant la « guerre de cent ans », le 2 juillet 1435, lorsqu'une statuette de la Vierge est trouvée au sommet de la Montagne d'Etang.

C'est un endroit habité depuis fort longtemps. Difficilement accessible depuis la vallée par un chemin escarpé, le lieu était aisément défendable car on pouvait apercevoir l'ennemi de loin. Il y avait là quelques maisons et déjà une chapelle dédiée à la Vierge, comme l'attestent de vieux documents. Le site se trouve aujourd'hui à proximité du GR7 qui traverse la France de l'Alsace aux Pyrénées. Ce chemin est aussi celui emprunté de tous temps par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.



C'est donc dans le contexte troublé de cette période qu'eut lieu la découverte de la statuette, sculptée deux ou trois cents ans plus tôt, selon les experts. Elle fut aussitôt l'objet d'une vénération qui ne devait pas faiblir jusqu'à la Révolution. Il fallut d'abord rebâtir l'ancienne chapelle au sommet de la montagne d'Etang. Puis, pour des raisons pratiques, une nouvelle chapelle fut édifiée à mi-pente, au lieu-dit Plateau Saint-Joseph. L'afflux des pèlerins fut tel qu'on y construisit un monastère pour mieux les recevoir...

A la Révolution, les moines sont dispersés, le monastère est pillé puis vendu et détruit ; rien n'en subsiste aujourd'hui. Echappant à la destruction, la statuette est alors cachée dans l'église paroissiale de Velars, dans la vallée. Après la guerre de 1870, l'Abbé Javelle, curé du village, est à l'origine de l'édification d'un nouveau monument, à l'endroit où fut trouvée la statuette. La boucle est bouclée. Il faudra 20 ans pour construire cette chapelle, inaugurée en 1896. C'est celle que nous connaissons aujourd'hui.



Le monument et ses problèmes

L'Abbé Javelle avait vu grand. Très grand. La chapelle, de plus de vingt mètres de haut, supporte une vierge à l'enfant de huit mètres pesant près de dix tonnes. La hauteur totale est de trente-quatre mètres. Mais les matériaux employés à l'époque sont de piètre qualité. Et au sommet de la montagne d'Etang, le monument est sujet aux intempéries : pluie battante, vents violents... Aussi lorsqu'en 1905, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat oblige, la chapelle devient la propriété de la commune de Velars, on constate déjà des dégradations importantes dans l'édifice. Des réparations ont lieu à plusieurs reprises, notamment en 1972 où une souscription publique va sauver la chapelle en permettant d'importants travaux. Mais cela ne suffit pas, et les intempéries continuent de ronger le monument. En 1998, une étude initiale de rénovation est réalisée par l'architecte en chef des Monuments Historiques.

En 2000, une partie de la statue, la main droite de l'enfant Jésus, se détache. Des pierres de la chapelle menacent de tomber. Il faut isoler le site, en interdire l'accès. Une expertise de la statue est réalisée en 2004 ; des travaux « d'urgence » sont planifiés (2005-2006). Ce sont essentiellement des travaux de consolidation et de sécurisation. Mais ils permettent de stabiliser l'évolution des dégradations, en attendant d'engager une démarche de réhabilitation totale de la chapelle.



La restauration

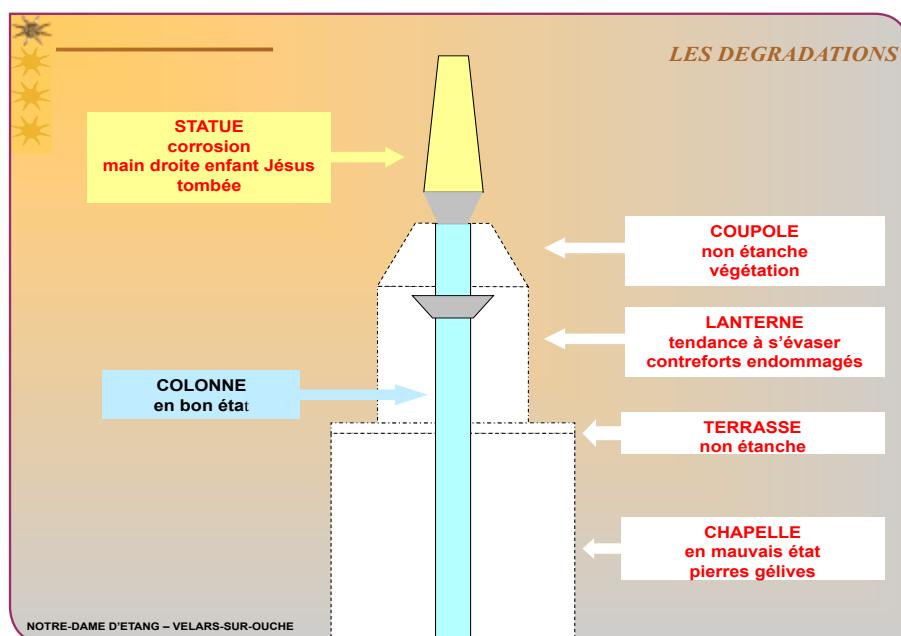
L'étude portant sur la restauration générale de la chapelle est réalisée en 2007. Elle permet d'actualiser l'étude préalable de 1998 en prenant en compte les travaux effectués en urgence... et l'évolution des coûts. Elle est complète : vérification de l'état sanitaire du monument, descriptif des travaux nécessaires, estimation des coûts, et définition des phases fonctionnelles. C'est sur cette étude que s'appuient tous les travaux réalisés depuis. Le phasage a simplement été revu en 2011, à la demande de l'inspecteur des Monuments Historiques, pour que le temps de dépose de la statue soit le plus court possible. C'est pour cette raison que la statue, redorée, a déjà retrouvé sa place alors que les travaux continuent sur la chapelle et sa coupole.

La 1^{ère} phase commence par les aménagements nécessaires au chantier : réalisation de l'abri où seront entreposés les éléments de la statue après dépose ; aménagement du chemin d'accès à la chapelle, montage de l'échafaudage. L'accès à l'intérieur de la statue permet de préparer la dépose qui est effectuée du 22 au 24 avril 2013. Les sept éléments détachés sont déposés au pied de la chapelle par une grue de 60 tonnes. Ils sont ensuite acheminés par hélicoptère jusqu'à l'abri construit en contrebas. Transportée par route à Marsac, en Dordogne, la statue est restaurée puis dorée à l'or fin avant de reprendre le chemin inverse et d'être remise en place début mars 2015 dans le cadre de la 2^{ème} phase. Parallèlement, les travaux de restauration de la tour lanterne et de la coupole ont lieu, dans des conditions climatiques parfois difficiles. Les vitraux sont déposés, restaurés et reposés.



La 3^{ème} phase des travaux concernera la restauration de la partie basse du monument. Elle sera plus simple, les dégradations étant moins importantes. Elle devrait commencer en 2017.

Le coût de cette restauration complète est élevé. Les deux premières phases représentent un montant de 1,3 millions d'euros, financés à 73% par des fonds publics et à 27% par des fonds privés. La municipalité, l'association « Les amis de Notre-Dame d'Etang » et le mécénat ont un rôle moteur dans ce magnifique projet.



❖ à l'Ecole maternelle

Depuis le début de l'année, de nombreuses activités ont rythmé la vie de nos élèves.

Au mois de décembre, nous avons assisté à un spectacle coloré et poétique « Les folies foraines de Fernand ». Puis nous avons accueilli le père Noël. Il nous a gâtés en nous apportant à tous un livre et des papillotes. Enfin nous avons réalisé un spectacle de chants.

En février, nous avons assisté à un spectacle du festival à « Pas contés » intitulé « Tripula ». Les deux artistes nous ont proposé un voyage en montgolfière tout en relatant les différentes étapes de l'invention. Ce spectacle a énormément plu aux enfants. Ce fut un voyage extraordinaire apprécié de tous.

Une promenade haute en couleurs :

Pour carnaval, les enfants déguisés ont défilé dans les rues de Fleurey-sur-Ouche. Ensuite, ils ont réalisé une bataille de confettis dans la cour de l'école pour terminer par la dégustation de délicieux beignets.

Les apprentis fermiers :

Au mois de mars, l'école maternelle a assisté à la naissance de poussins. Pour cela, les enfants ont installé les œufs dans une couveuse. L'attente fut longue mais le résultat à la hauteur de nos espérances : 9 poussins sont nés. Les enfants en ont bien pris soin.

Nous les avons retrouvés le 1^{er} juin lors de notre sortie à la ferme.



❖ à l'Ecole élémentaire

❖ Sous le feu des projecteurs...

L'année 2014-2015 aura été marquée par les différents spectacles donnés par les élèves de l'école.

Nos chères « têtes blondes » ont tout d'abord brûlé les planches en jouant devant leurs parents de petites pièces de théâtre vivement applaudies par le public, le vendredi 20 mars. Ce public, ils l'ont à nouveau conquis par un « tour du monde en chansons », le vendredi 17 avril pour enfin le faire danser lors de la kermesse du samedi 13 juin.

Les enfants de CE2-CM ont pu bénéficier d'une « formation théâtrale » lors de leur séjour à la ferme d'Aulot (vers Châtillon-sur-Seine), du 1^{er} au 3 avril, séjour au cours duquel ils ont également profité d'une initiation au poney, d'une découverte des forêts de nos régions et de quantité d'autres choses passionnantes.

Mais que les Borbeteils se rassurent, les enfants ont tout de même trouvé le temps de travailler la grammaire et l'arithmétique ; d'ailleurs, les CP-CE1 ont appris à tracer les pleins et les déliés au Musée de l'Ecole en Châlonnais.



■ Départ en retraite

Cette année a également conclu la carrière de Martine Christin, en poste à Fleurey-sur-Ouche depuis 1982. C'est avec gratitude et émotion que l'ensemble de l'équipe éducative et des parents lui souhaitent une retraite bien remplie et bien méritée.

Bonnes vacances (très grandes vacances !)
Maîtresse !

Les jardins de Fleurey-sur-Ouche aux XVII^e et XVIII^e siècles

histoire

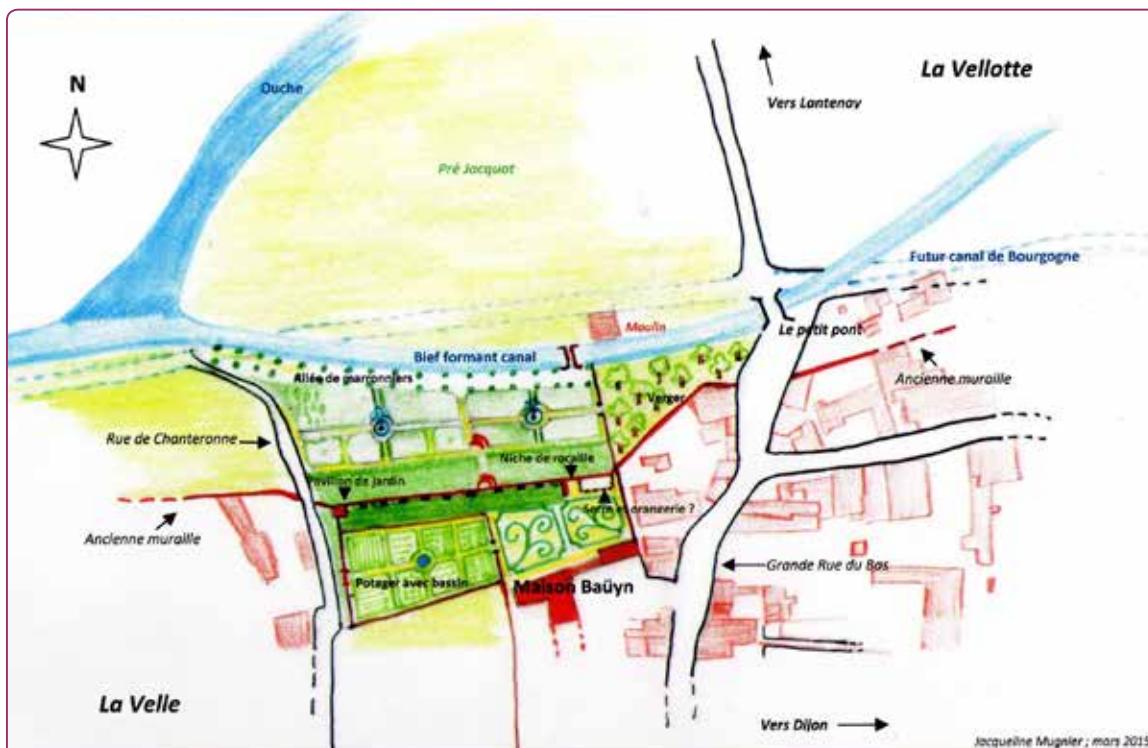
Le 13 avril dernier, l'association Histoire et Patrimoine de Fleurey-sur-Ouche a tenu son assemblée générale dans la salle des fêtes du village. Selon une habitude maintenant bien établie, la présentation d'un sujet de recherche historique a précédé cette réunion. Jacqueline Mugnier a ainsi fait revivre sous nos yeux le village des XVII^e et XVIII^e siècles par l'évocation de ses jardins, avec une tentative de restitution du plan de l'un d'entre eux, basée sur des documents d'archives.

À cette époque, Dijon s'urbanise rapidement à l'abri de ses remparts. L'installation de la Cour des Comptes et de la Haute Cour de Justice, appelée « Parlement », y entraîne la construction de nombreux hôtels particuliers. Pour asseoir leur fortune et leur prestige, les « gens de robe » investissent parallèlement dans la terre, dans toute la région dijonnaise. La situation des campagnes leur est particulièrement favorable puisque les villages, endettés par les guerres, les famines et les épidémies successives, sont contraints de vendre leurs propriétés communales. Ainsi, à Fleurey-sur-Ouche au milieu du XVII^e siècle, seize dijonnais achètent à eux seuls plus des huit dixièmes des bois et terres de la communauté. Pour surveiller leur domaine, les parlementaires édifient leur « maison aux champs », le pendant de leur hôtel particulier en ville. De magnifiques jardins à la française étagent alors leurs terrasses le long de la corniche rocheuse qui surplombe la rivière, du côté de la Velle. « On y voit plusieurs maisons de campagne embellies par des jardins délicieux... »

Charmilles, bosquets, petits bois, bassins avec jets d'eau, vergers et potagers « attirent le regard des curieux ». D'ouest en est, se succèdent la villa des Tilleuls, les Charmilles, le Château du Prieuré puis le domaine Baüyn, situé entre la rue de Chanterone et la Grande rue du Bas. Son immense jardin est aujourd'hui divisé en plusieurs enclos. Il est bien visible dans son ensemble depuis le chemin de halage, ponctué, à chaque extrémité de la corniche, par un pavillon de jardin à l'ouest et par une niche de rocaille à l'est. Ces deux constructions, présentes également au Vieux Logis, témoignent aujourd'hui encore, de la richesse des décors. Au centre du village, la villa Sainte-Chantal et le Vieux Logis étaient eux aussi accompagnés de vastes jardins, récemment lotis. Seul à ce jour, le domaine Pérard, implanté à l'entrée de Fleurey, a conservé l'intégralité de son parc, transformé « à l'anglaise » par Alfred de Girval au XIX^e siècle. Ces beaux jardins ont fait pendant près de quatre siècles le charme et l'originalité de notre village. Espérons que les derniers vestiges en seront maintenus.

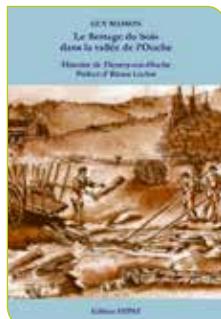
Pour retrouver et mettre en images l'élégance de ces jardins et de leurs décors, deux visites s'imposent : le jardin de la Serrée, entre Mesmont et Prâlon (visites sur rendez-vous) et les jardins Coeurderoy à Moutiers-Saint-Jean, entre Montbard et Époisses.

Jacqueline Mugnier pour HIPAF



HIPAF : nouvel ouvrage

HIPAF est heureux de contribuer à l'édition et à la diffusion des travaux de recherche de Guy MASSON sur : «Le flottage du bois dans la vallée de l'Ouche». Une pratique oubliée qui fut à l'origine de nombreux différends entre marchands flotteurs et communautés riveraines, celle de Fleurey, particulièrement.



Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'approvisionnement en bois de chauffage a conditionné le développement des villes. Comment subvenir aux besoins conjugués de l'industrie et d'une population importante ? Pendant des siècles, les voies terrestres sont, non seulement peu nombreuses, mais souvent impraticables car sensibles aux aléas des saisons. En même temps, les charrois sont lents et coûteux. Jeter les bûches dans les rivières en amont des villes a été une solution simple pratiquée pendant très longtemps. Dijon n'a pas fait exception. Mettant en péril les ponts, les roues des moulins des communautés riveraines, les flots de l'Ouche ont transporté vers la capitale provinciale des milliers de stères de bois.

Livre 16cm x 24cm - 80 pages - 40 illustrations. Impression couleur, 12€ l'unité, vendu au point presse de Fleurey. Commande possible chez Mado Maire, 8, rue de Pisseloup ou chez Guy Masson, 9, rue du Colombier (joindre un chèque du montant dû à l'ordre de HIPAF).

INFO circuit 2015

Pour découvrir l'histoire du village de Fleurey, participez à une balade accompagnée par HIPAF : départ 15 h, près du pont sur le canal, les samedis 8 août, 19 septembre et 3 octobre 2015

2 €/adulte ou gratuite avec l'achat du livret d'accompagnement (5€). Autres dates possibles pour les groupes, sur rendez-vous. Contacts : hipaf@free.fr

La MJC de Fleurey vous embarque pour l'Italie

Le 8 novembre 2014, la MJC a organisé avec succès sa première soirée dansante : destination l'Italie ! Au menu, pizza ou assiette de charcuterie italienne, et tiramisu maison en dessert. Une belle soirée qui a réuni une petite centaine de personnes. Partage, convivialité et danse ont fait le plaisir de tous les participants.

**Prochaine soirée à thème le
17 octobre 2015.**

Une salle des fêtes animée et bien remplie

CAFOD : En route, en vélo de montagne

Le CAFOD vient d'ajouter à ses activités le « Vélo de montagne ». Cette activité est assimilée au VTT dans nos régions.

Organisation :

Les sorties peuvent avoir lieu le W-E et/ou en semaine. Elles se déroulent la plupart du temps dans la vallée de l'Ouche mais peuvent aussi nécessiter un déplacement en voiture. Le rythme est paisible (aucun esprit de compétition) mais cela n'exclut pas néanmoins un certain goût pour l'effort physique. Pour se faire une idée, nos premières sorties sont visibles sur notre site Web : <http://www.valroc.net/departement-21-vtt.html>



Nos futures destinations figurent sur notre forum (voir « Espace VTT / Vélo de montagne ») : <http://forum.valroc.net/>

En pratique, les personnes intéressées doivent s'inscrire sur le forum, sinon la sortie peut très bien être annulée ou repoussée faute de participants. Le tarif des adhésions au CAFOD est consultable sur cette page : <http://www.valroc.net/qui-sommes-nous/bareme-des-licences.html>

Merci de me contacter pour toute information complémentaire.

Pascal PICCEU

Club Alpin Français de l'Ouest Dijonnais

06.79.62.40.63



■ Méca passion

Le TEAM MK65 bien connu à Fleurey-sur-Ouche pour ses activités mécaniques ⁽¹⁾ du samedi matin et du mercredi après-midi continue son bonhomme de chemin : de nombreux essais ont été effectués sur le circuit de Pouilly-en-Auxois, suivis d'une sortie sur le circuit de Magny-Cours à l'occasion des Classic Days, tests incontournables (et réussis), réservés aux véhicules de collection sportifs dont fait partie la Renault Martini MK65. Une sortie passionnante malgré des conditions météo parfois difficiles. Cette belle expérience s'est poursuivie par une participation très locale à la Montée Historique d'Urcy le dimanche 31 mai 2015.

A noter la montée en puissance du TEAM MOTO Ducati DESMO qui compte présenter cette année trois équipes (au lieu d'une en 2014) à la prochaine course annuelle d'endurance...

Toutes ces activités et sorties sont rendues possibles grâce à une participation assidue de la part de bénévoles de MP21 ainsi qu'à l'implication de nombreux partenaires publics et privés (la municipalité de Fleurey-sur-Ouche en particulier).

L'association MP21 organise également de nombreuses balades et manifestations : la dernière a eu lieu à Drée, le 21 juin et la prochaine est prévue à l'occasion du 14 juillet, à Fleurey-sur-Ouche, comme chaque année.

Il est à noter que MP21 est une association de Fleurey-sur-Ouche, ouverte à tous sans exception, aux passionnés de mécanique qu'ils soient novices ou confirmés. Seule importe la volonté de réaliser et aboutir les actions.

Pour suivre régulièrement les informations du Club.... le site : <http://mp21.fr>

Pour de plus amples renseignements :

mecapassion21.contact@gmail.com

Ou un numéro de téléphone : **06 87 25 36 78**

(1) Atelier de restauration, de réparation et d'entretien de la MK65 Formule Renault



■ VEFO

A la parution de ce numéro du Borbeteil, VEFO aura de nouveau organisé et réussi, pour le plaisir de tous, trois manifestations d'animation du village .

- Tout d'abord son désormais traditionnel **Marché de l'Avent**, a eu lieu cette année le samedi 6 décembre.

Une trentaine d'artisans y a de nouveau participé, exposant comme chaque année de charmants petits cadeaux pour les fêtes. Quelques stands à l'extérieur ont proposé des produits de fêtes.

L'ambiance étant comme toujours au rendez-vous, le père Noël n'a pas dérogé à la tradition et s'est invité au goûter pour embrasser les enfants et participer au lâcher de lanternes. Un franc succès qui a motivé les bénévoles à organiser une seconde manifestation quelques mois plus tard : la fête des ponts.

Puisque la pluie ne nous accordait pas de répit lors de nos précédentes fêtes de la musique, nous avons conjuré le sort en décalant les festivités au mois de mai.

La Fête des ponts : pont de l'Ouche, pont du canal ou ponts des jours fériés du mois de mai, a été organisée le 16 mai. Les interprétations furent à la demande et au choix des nombreux visiteurs qui nous ont accompagnés tout au long de la soirée.

Initiation à la danse country, Rockabilly, danse africaine ou encore chanson française, il y en avait pour tous les goûts. De nombreux danseurs se sont laissés séduire par le rythme effréné de la guitare ou ont apprécié le calme à l'extérieur près de la buvette.

Pas une goutte de pluie n'est venue assombrir la soirée et c'est vers minuit que tranquillement les habitants ont pu regagner leurs maisons, revêtant à peine une petite laine !

Entre deux moments festifs nous avons également reçu pour la 3^{ème} fois, Maurice Thiney, notre explorateur local qui, au cours d'une conférence, nous a fait voyager cette fois entre Hong Kong et la Chine du Sud. Cet échange culturel et convivial a rassemblé une trentaine de personnes le 20 mars dernier.

Mission accomplie donc, pour VEFO, encore cette saison et nous espérons tous vous revoir très prochainement à l'occasion de nouvelles manifestations !

TFCO

Le tennis-club de Fleurey souffle la première bougie.

Déjà un an que le tennis-club de Fleurey fonctionne à la satisfaction de tous.

Comme promis, le club s'ouvre aux enfants qui souhaitent s'initier à la raquette. Du 27 au 30 avril, les membres volontaires du club, conduits par Damien Bonnin ont organisé un stage d'initiation pour les jeunes de 8 ans et plus.

Côté adultes, le club a défendu ses couleurs au championnat de Côte-d'Or.

L'équipe senior Hommes a terminé invaincue (5 victoires en 5 matchs) du championnat en 5^{ème} division. Elle évoluera donc à l'échelon supérieur l'année prochaine.

Pour les amateurs, le club propose des entraînements tous les mardis aux courts municipaux, près des ateliers, à 20 h 30.

**Rappel des tarifs d'adhésion**

Tennis avec licence et assurance comprises :

1 - Accès aux courts toute l'année :
adultes 55€, enfants 40€

2 - Accès aux courts de mai à août :
adultes 35€, enfants 25€

3 - Option tennis loisir :
adulte 15€ par mois, enfants 10€ par mois.

Pour tous renseignements appelez le président Julien Châtelec au **06 74 95 74 35** ou joignez-le par mél à l'adresse tennisfleurey@gmail.com

**Club Photo**

En 1984, sous l'impulsion de José GENCE, le Comité des Fêtes de Fleurey sur Ouche, décidait de créer une section photo. Le club devient une association à part entière en 1990. Depuis, le club s'est ouvert et accueille des adhérents venus des communes voisines. Aujourd'hui 18 membres participent régulièrement aux diverses activités.

Les membres se réunissent chaque mois, à l'ancienne gare, dans le local qui leur est attribué par la municipalité.

Le club met à disposition des adhérents un studio de prise de vues équipé de batteries de flash et de divers fonds de couleur.

Les réunions mensuelles servent à préparer les séances de travail. Celles-ci, en extérieur ou en studio, ont lieu en général le dimanche, une fois par mois. Les séances de prise de vue et traitement numérique sont animées par un professionnel.

Des séances d'initiation sont programmées à la demande des personnes désirant se familiariser avec leur appareil photo et les techniques fondamentales de la prise de vues.

Le club, à travers ses membres, a déjà obtenu plusieurs prix et récompenses, dans divers concours régionaux, notamment «le Raisin d'Or» de Gevrey-Chambertin en 1992, le concours de Talant, etc.



Le club organise une exposition annuelle à la salle des fêtes de notre village. Les adhérents y exposent leurs travaux de l'année, fruit d'un travail personnel ou collectif selon les thèmes imposés.

Des photos sont également exposées à la maison de retraite «Les Roches d'Orgères» et en mairie de Fleurey-sur-Ouche. En 2013, le club a exposé à l'agence «Théâtre» de la Société Générale à Dijon.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Robert Lidon, président de l'association, au 06 62 83 52 13.

Objectif : regrouper les sites de culture sur Fleurey ou alentours

Blandine et Luc Lecherf habitent Fleurey depuis 2002.

Depuis mars 2014, Blandine, qui a travaillé 26 ans dans le domaine de la santé et Luc, ancien directeur du CFA de la Noue à Dijon, sont en reconversion professionnelle, en lien avec Pôle Emploi.

Ils ont choisi un métier plutôt rare par chez nous, celui de producteurs de champignons. Champignonistes, de préférence à «myciculteurs».

La culture des champignons est une activité agricole (affiliation à la MSA), confrontée à une forte demande du marché. Cependant, actuellement, l'essentiel de la consommation française est produite en Pologne et en Hollande.

Cette reconversion, ils l'ont voulue pour travailler ensemble, sur place et en développant des techniques proches de la nature, garantissant une haute qualité des produits, sans électricité ni produits chimiques. « On refuse de produire industriellement des champignons avec eau, ventilation, chauffage, éclairage et produits chimiques. Nous refusons la quantité excessive pour gagner en qualité » explique Blandine Lecherf. « Nous demanderons la certification Bio prochainement ».

« Les Lecherf » cultivent des champignons de Paris (en obscurité), des pleurotes, des lentins des chênes (ou shiipakés) et des pieds bleus, pour ces trois espèces, en lumière avec plus ou moins de fraîcheur et de froid.

Les substrats, en paille ensemencée de mycélium, sont achetés chaque semaine et exploités pendant deux à quatre mois selon les champignons. Les premiers carpophores (parties comestibles des champignons) sortent en une semaine ou 15 jours selon la maturité du substrat. La technique de production est proche des savoir-faire de l'affinage des fromages.

Pour l'instant, la société est portée par « Potentiel », qui est une association dite couveuse d'entreprises, basée à Chalon-sur-Saône. Potentiel porte le compte d'exploitation et sert d'hébergement juridique, financier et administratif de cette entreprise en cours de création. Cette tutelle est autorisée trois ans maximum.

Pour se lancer dans le métier, Blandine et Luc ont passé un contrat de tutorat privé avec Madame Laurence Laboulière de Montsoreau (Saumur en Maine-et-Loire). Depuis un an, cette référente nationale dans la profession de champignoniste, titulaire d'un doctorat en génétique des champignons, vient appuyer ses deux stagiaires de conseils pratiques, sur place, tous les 15 jours ou 2 jours

consécutifs tous les mois. Il n'existe en effet pas de formation professionnelle publique ni privée dans ce métier. Blandine et Luc ont suivi en tout et pour tout un stage d'initiation de deux jours au centre CFPPA de Montmorot dans le Jura.

La production est aujourd'hui vendue sur le marché de Dijon, les mardis et vendredis sous les halles couvertes et le samedi rue Sambin. Une partie des produits est vendue en direct à des restaurateurs locaux et l'entreprise approvisionne trois AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) : celle de Fleurey-VEFO depuis mars 2014, celle de Dijon-la-chouette et celle de Sombernon.

Les sites de cultures sont cependant dispersés, entre Talant dans une salle mise à disposition par la commune pour la culture des shiipakés, le fort de Beauregard à Fenay (pleurotes) et depuis peu, Fleurey avec la production de champignons de Paris et de pieds bleus dans deux grandes caves de M. et Mme Philippot (grande rue du Bas) et la cave du presbytère (champignons de Paris).

Nos deux Borbeteils sont enfin les seuls en France, avec Laurence Laboulière qui leur a transmis le secret de culture, à produire une variété exceptionnelle de la famille des pleurotes, très appréciée des fins gourmets : la pomponnette.

Maintenant, l'objectif prioritaire est de trouver un site unique (plusieurs milliers de mètres carrés, de 5 à 10 000) pour regrouper les productions et installer une champignonnière à Fleurey, vers Sombernon ou dans la vallée de l'Ouche.

Pour prendre contact avec Luc ou Blandine,
appelez-les au 06 79 92 45 94



Blandine Lecherf aux petits soins pour ses champignons de Paris dans la cave de la cure

SERVICES D'URGENCE et SERVICES PUBLICS

MAIRIE Secrétariat ouvert du mardi au samedi inclus de 8h à 12h

Fermé le lundi ☎ 03.80.76.07.47 - Fax. 03.80.76.07.48

mairiefleurey@wanadoo.fr - www.fleureysurouche.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS ☎ 03.80.76.08.45

LA POSTE ☎ 03.80.33.61.25

Bureau ouvert : Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 15h30

Mercredi : 8h30 à 12h - Samedi : 9h à 12h

Levée du courrier : Lundi au Vendredi : 14h30 - Samedi : 11h15

Boîte devant école : Lundi au Samedi : 9h

Horaires d'été du 19/07 au 30/08 2015 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Fermée le samedi

GARDERIE PERISCOLAIRE pour les enfants des écoles de Fleurey Semaines scolaires : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 17h à 19h. Accueil à la salle d'évolution de l'école maternelle. Inscription pour cantine et garderie au 03.80.33.64.00

ECOLES : Maternelle ☎ 03.80.33.64.00 - Elémentaire ☎ 03.80.33.68.40

CCAS : permanence assistance sociale en mairie le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous. Mme RATIEAU ☎ 03.80.63.27.50

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ☎ 03.80.76.00.59

Tout public : Mercredi 16h30 à 18h30 et Samedi 9h à 11h30

Scolaires : Mardi 9h à 12h

Site <http://ccvo.bibli.fr/opac/> ↗ bibliothèque.fleurey.ccvo@wanadoo.fr

TRI SELECTIF et ORDURES MENAGERES

Vos déchets recyclables sont collectés à votre porte le jeudi en alternance avec les ordures ménagères. Veillez à les sortir le mercredi soir. Il faut continuer à apporter le verre soit aux quatre points prévus à cet effet (cimetière, canal, stade et salle des fêtes) ou à la déchetterie.

Entre Fleurey et Lantenay : déchetterie et décharge de classe III

Horaires d'hiver:

Lundi 9h à 12h30 - Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi 9h à 13h - Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été d'avril à octobre 2015 :

Lundi 9h à 12h30 - Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi 9h à 13h - Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Contact CCOM ☎ 03.80.33.98.04 - www.vallee-ouche.fr

POMPIERS : ☎ 18 ou 112

APPERT JACQUELINE Conseillère Culinaire Tupperware

16, Grande Rue Haut ☎ 03.80.76.05.05 / 06.80.02.45.14

ARTIBAT Sarl - Zac des Combets ☎ 03.80.76.06.95

ARPIXEL (photos vidéo) **Jean-Louis APPERT** 16, Grande rue du Haut ☎ 03.80.76.05.07

A.S.V. ELECTRONIQUE (alarme, sécurité, vidéosurveillance)

Jean Yves MORIOU 36, Grande rue du Haut ☎ 03.80.76.00.96

AXIOME BÂTIMENT Sébastien SARKISOFF Zac des Combets ☎ 03.80.23.62.05

BIG MAT STOCKER Zac des Combets ☎ 03.80.90.87.55

BIO-DEMEURE Olivier PIEL 11, rue du Levant ☎ 06.80.36.27.58

BOULANGERIE PÂTISSERIE Isabelle et Aurélien LAGRANGE

27, Grande rue Bas ☎ 03.80.33.61.32

CAFÉ A LA BELLEVUE Thierry MAIRET 2, rue des Vieilles Carrières ☎ 03.80.33.66.70

CAFÉ DU CENTRE Auguste ESTEVES 2, Grande rue du Haut ☎ 03.80.76.09.29

CAROLINE SENNEGON CONSULTANTS 4, lotissement Les Ouches ☎ 06.11.16.09.68

CHAMBRES D'HÔTES LE CASTEL Christine et Didier FOURNIER

1, rue du Château ☎ 03.80.72.27.20

COIFFURE ESTHÉTIQUE Salon Sandra DIHO 9, Grande rue Bas ☎ 03.80.33.67.10

CONSEIL CONFORT ENERGIE Dominique COTINAUT

Zac des Combets ☎ 03.80.51.14.06 - 03.80.76.01.65

CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA VALLÉE DE L'OUCHE SÉCURITEST

Guillaume GILLOT 33, Grande rue du Haut ☎ 03.80.33.63.68

CÔTÉ JARDIN ET FORêt Jean-Luc JEANNIN rue Pisseloup ☎ 03.80.33.60.34

DE FIL EN FLEURS Véronique DEUTSCHLER

11, Grande rue du Bas ☎ 03.80.30.51.77

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE Marc MENETRIER 42, rue de Morcueil ☎ 03.80.33.63.25

ENSEMBLE MUSICAL Gilles BINCHOIS

10, rue des Vieilles Carrières ☎ 03.80.33.61.48

LE BOUDOIR DE CORALIE Coralie POULET Esthéticienne

9 grande rue du bas ☎ 06.49.85.29.55 - www.leboudoirdecoralie.fr

EURL DU VIEUX CHÂTEAU (taille de haies, entretien, élagage)

Pascal LIGNIER 13, rue du Château ☎ 03.80.33.63.65 / 06.20.82.11.12

CENTRE D'APPEL MÉDICAL ☎ 15

GENDARMERIE ☎ 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADE

de gendarmerie nationale de Sombernon :

☎ 03.80.33.42.10

GENDARMERIE DE VELARS-SUR-OUCHE

Place d'Osburg - Velars sur Ouche ☎ 03.80.50.90.50

ELECTRICITÉ Urgence dépannage ☎ 0 810 333 021

LYONNAISE DES EAUX n° Azur : 0977 408 408

infos pratiques

SERVICES MEDICAUX, SOCIAUX et assimilés

DENTISTE : Pierre GUILCHARD / Marion MUNIER

1 bis rue du Sophora ☎ 03.80.33.64.61

GPGSOD : 8, rue Jean Truchetet ☎ 03.80.48.06.14

INFIRMIERES : Patricia FUMEY 7, place du Clos Poulain

☎ 03.80.33.66.23 - 06.07.60.66.35

Brigitte RENAUD 15, rue des Coquelots ☎ 03.80.33.68.56 - 06.07.60.66.35

Saadia KHELIL - **Emmanuelle BIZOUARD** - **Patricia MONOT**

5, Grande rue du Haut ☎ 03.80.33.66.66 ou en cas d'urgence 06.07.99.45.56

KINESITHERAPEUTES 15, Grande rue du Bas ☎ 03.80.33.68.32

Arnaud CHOVELON - **Sophie BISE** - **Virginie LEPEULE** - **Tamara WOLFF**

MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes)
rue du Lavoir ☎ 03.80.76.05.76

MEDECIN Docteur Fabienne PETITJEAN-MAZOIRE

5, rue des Roches d'Orgères ☎ 03.80.76.00.08

OSTEOPATHE D.O. : Déborah CHAPPUIS, Pierre-Arnaud WEBER

rue des Vieilles Carrières ☎ 06.65.42.06.63

PHARMACIE : Mme DUCRET BRETILLON

3, Grande rue du Haut ☎ 03.80.33.63.19

SERVICE à la PERSONNE : Céline DELABY ☎ 06.09.38.52.83

PEDICURE - PODOLOGUE : M. Yémi APITHY

15, Grande rue du Bas ☎ 03.80.41.48.84

sur rendez-vous, uniquement le jeudi au cabinet des kinésithérapeutes de Fleurey

TAXI SARL DE MORCEUIL : Karine RAPP

21 rue de Morcueil ☎ 06.10.07.91.48 - ☎ 06.09.37.64.98

GARAGE L'ARBRE à CAMES David MASSON Zac des Combets ☎ 03.80.41.74.81

GARAGE PEUGEOT Etienne LIORET Zac des Combets ☎ 03.80.33.64.74

GM DÉCOUPE (découpe/carottage de béton armé, de pierre sans vibration et sans poussière) Cyril FUMEY ☎ 06.17.09.52.49

KTP TERRASSEMENT (démolition canalisation vrd) Kévin BOISSONNADE

☎ 06 28 94 07 53

MADS (matériel aménagement décoration stands) Alain DUCHATEAU

Zac des Combets ☎ 03.80.59.15.82

NEGOCIATRICE IMMOBILIER Nathalie MOUILLESEAUX

30 rue de Morcueil ☎ 06.77.37.13.57

NOVAPÊCHE (vente en ligne de matériel de pêche à la mouche) Emmanuel FRANCKE
7 rue du Moulin ☎ 07 88 17 15 97 - www.novapeche.fr

LA FORESTIERE DE BOURGOGNE P. MINOT rue Pisseloup ☎ 03.80.33.22.48

LES CHARPENTIERS DE L'OUCHE M. MARCHAL rue Pisseloup ☎ 03.80.76.01.97

LES ECURIES DE FLEUREY-SUR-OUCHE Jonathan PEREZ rue Saint Jean

☎ 03.80.33.62.58

O P'TIT REPÈRE DU GOÛT (restaurant) Mickaël FELMANN

8, rue des Vieilles Carrières ☎ 03.80.41.30.92

PHOTOGRAPHIE D'ART José GENCE 39, rue des Coquelots ☎ 03.80.33.68.33

PLOMBERIE CHAUFFAGE Olivier LOPIN 24, rue du Colombier ☎ 03.80.76.00.19

REINE DE DIJON (fabrication de moutardes et sauces)

Z.A. Bas des Combets ☎ 03.80.76.05.10

SCORRE (conseils en évaluation et reprises d'entreprises) Patrick LACOUR

13, allée du Haut de la Grapine ☎ 03.80.76.01.71 / 06.10.48.82.95

SHOUNEN-INFORMATIQUE Frédéric GEORGES 16 rue Martenot ☎ 06.15.96.22.56

TABAC PRESSE LOTO Gilles GEROME 2, rue Jean Truchetet ☎ 03.80.33.66.34

TDLV (travaux publics) Joël et Julien ANDRZEJEWSKI

Zac des Combets ☎ 03.80.49.09.03

TOUT POUR LA TABLE (location de vaisselle) Michel MAILLOT

4, rue de l'Eglise ☎ 03.80.33.61.38

WARM-UP PHOTO Jean-Olivier PETITJEAN Zac des Combets ☎ 06.75.00.09.10

Fête Nationale

18 & 14 juillet

Fleurey-sur-Ouche

PROGRAMME

lundi

13 Juillet 2015

20:30

le rendez-vous est donné à la population
« PLACE DU CLOS POULAIN »
où les habitants du lotissement des Acacias
vous accueilleront pour le pot de l'amitié

22:30

FEU D'ARTIFICE
Face au canal de Bourgogne

23:00

Bal populaire gratuit à la salle des fêtes
Organisé par les sapeurs-pompiers

mardi
14 Juillet 2015

A partir de 15:30

DEBUT DES FESTIVITÉS SUR LE PASQUIER
AVEC L'HARMONIE DU VAL D'OUCHÉ

Jeux pour petits et grands
Organisés par les associations du village

Canton de tir à la carabine
Gratuit pour les messieurs et jeunes garçons
DE LA COMMUNE A PARTIR DE 3 ANS

Vaisselle offerte aux dames et jeunes filles
DE LA COMMUNE A PARTIR DE 13 ANS

Distribution de bonbons aux enfants
PRÉSENTS, JUSQU'À 12 ANS

BUVETTE

Apéritif offert à tous

